



Amiens, le 21 avril 2016

Communiqué de presse

Le Préfet de la Somme à Albert pour étudier les projets du Pays du Coquelicot

Stéphane Demilly, député-maire d'Albert et président de la communauté de communes du Pays du Coquelicot, a eu le plaisir d'accueillir le mercredi 20 avril 2016, Philippe De Mester, préfet de la Somme, ainsi que Mme Odile Bureau, sous-préfète de Péronne.

Ils ont échangé sur les projets portés par la communauté de communes, sur les forces et atouts du territoire, ainsi que sur l'implication des services départementaux de l'Etat au côté de la collectivité.

Ils ont effectué le programme de visite ci-après :

- **Basilique Notre Dame de Brebières : un monument emblématique du territoire à rénover et entretenir, mais aussi à valoriser dans le cadre des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale**

Présentation et échanges autour des projets de rénovation et de valorisation portés par l'Association des Amis de la Basilique, également soutenus par la municipalité albertine, la DRAC et le Conseil départemental.

- **Visite du musée Somme 1916** : un musée en évolution constante et pleinement engagé dans les commémorations du centenaire.
- **Présentation de l'étude de qualification de l'arrière de la Gare** :

Etude portée par le Pays du Coquelicot en collaboration avec la SNCF, avec le soutien de l'Etat et du Conseil régional Hauts-de-France, dont l'objectif principal est de conforter l'élément d'attractivité que représente pour le territoire la présence de l'axe ferroviaire Lille - Amiens.

- **Visite de l'aéroport Albert - Picardie et présentation des enjeux liés à l'infrastructure** : un outil au service du développement économique du territoire.
- **Visite du bâtiment de l'usine Stélia Aerospace à Méaulte consacré au composite** : une usine génératrice d'emplois et d'activités économiques pour l'ensemble du département de la Somme.
- **Rencontre avec les vice-présidents de la communauté de communes du Pays du Coquelicot**. Il s'est agi d'une rencontre informelle, qui a permis au préfet d'échanger avec les élus du territoire.